

du PROJET CarlHYng

PROJET DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE RENOUVELABLE ET BAS-CARBONE À CARLING



© Espace Architecture

L'édito du maître d'ouvrage

« Chers élus,
Mesdames, Messieurs,

Lancé depuis 2022 pour répondre aux besoins en hydrogène renouvelable et bas-carbone du territoire, le développement du projet CarlHYng avance à un pas assuré et régulier, notamment sur les volets suivants:

- l'instruction des dossiers de demande d'autorisation
- le raccordement électrique
- le raccordement au réseau mosaHYc de transport d'hydrogène

Toute l'équipe de VERSO ENERGY continue à travailler avec détermination, professionnalisme et passion pour concrétiser ce projet phare de décarbonation industrielle.

Bonne Lecture »

Toute l'équipe du projet CarlHYng

SOMMAIRE

**Instructions des demandes
d'autorisation environnementale
et de permis de construire**

**Avancement des raccordements
électriques et hydrogène**

**La gestion de l'eau et de
l'électricité alimentant le projet
CarlHYng**

**Participation du public dans le
cadre de la concertation continue**

LE PROJET CARLHYNG

En juillet 2024, nous avons déposé le DDAE auprès de la préfecture de Moselle et la demande de permis de construire à la mairie de Carling.

L'instruction avance avec notamment la réception de l'avis de l'autorité environnementale au début du mois de novembre, auquel nous apportons des éléments de réponse actuellement.

Une fois l'instruction terminée, un commissaire enquêteur sera nommé et l'enquête publique pourra commencer.

LE RÉSEAU MOSAHYC

L'acheminement de l'hydrogène produit par le projet CarlHYng vers ses consommateurs se fera dans des canalisations constituant un réseau appelé mosaHYc.



Un avancement du projet mosaHYc synchronisé avec celui de CarlHYng est donc essentiel et le projet mosaHYc continue justement de franchir les différentes étapes de son cheminement administratif:

- En décembre 2024, des réunions d'information au public se sont tenues à Bouzonville, Creutzwald et Diesen. La campagne de signature des conventions de servitudes a commencé en mars 2025.
- Le projet nécessite l'obtention des 2 autorisations essentielles, l'une pour la conversion de l'ouvrage existant et l'autre pour la construction des réseaux neufs
- Le dossier de demande de conversion de l'ouvrage existant a été déposé en décembre 2024 et a permis à l'administration de solliciter la réalisation de 2 tierces-expertises permettant de juger de la qualité des études et de la sécurité mise en œuvre.
- Le dossier de demande d'autorisation de construire et d'exploiter des ouvrages neufs a été déposé en mars 2025. Suite aux remarques de la DREAL et l'évolution du contexte, NaTran prévoit de redéposer le dossier courant novembre 2025 pour lancer l'instruction de la procédure.
- Les autorisations sont attendues pour fin 2026.
- SHS a annoncé vouloir mettre en service ses nouvelles installations s'alimentant en hydrogène en octobre 2029. NaTran et CREOS Deutschland Wasserstoff seront donc prêts à cette date.

LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Pour assurer l'alimentation électrique du process depuis le réseau de transport d'électricité opéré par RTE, la construction d'une ligne souterraine dédiée entre le site de CarlHYng et le poste électrique de Saint-Avold (distants de 2,3 km à vol d'oiseau) est nécessaire.



Le réseau
de transport
d'électricité

En vue de déterminer le fuseau de passage de la future liaison électrique, RTE poursuit la concertation engagée avec le territoire sous l'égide de la Préfecture de la Moselle. Cette étape est essentielle pour identifier le fuseau de moindre impact environnemental dans lequel le tracé de la liaison aura vocation à s'inscrire. Elle se doit d'intégrer les nécessités techniques et le contexte local (urbanisation, biodiversité, activités économiques, ...).

Ainsi, des études techniques sont actuellement menées pour acquérir l'ensemble des données nécessaires à la réflexion.

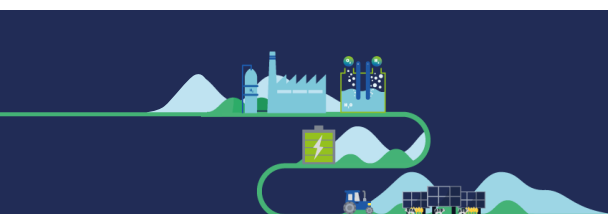
Une validation par l'Etat de la proposition du fuseau de moindre impact qui en découlera est désormais envisagée au cours du deuxième semestre 2026.

L'ORIGINE DE L'ÉLECTRICITÉ

Le contrat d'approvisionnement conclu avec le sidérurgiste allemand SHS représente une production annuelle de 6000 tonnes d'hydrogène certifié renouvelable selon les critères de la Directive Européenne sur les Renouvelables (RED). Cette production sera dédiée aux besoins de SHS pendant 10 ans (contrat conclu en juillet 2025).

Dans ce cadre, le projet consommera de l'ordre de 350 GWh d'électricité renouvelable par an. L'approvisionnement en électricité sera assuré par plusieurs contrats d'achats d'électricité issus d'un portefeuille de projets solaires et éoliens. L'ensemble de ces projets est établi sur le territoire français (c'est une exigence de corrélation géographique nécessaire pour qualifier l'hydrogène produit de renouvelable au sens de la Directive Européenne sur les Renouvelables).

Certains projets locaux, en cours de développement par Verso Energy contribueront à cette production d'électricité renouvelable, constituant un écosystème vertueux permettant de réduire les émissions de CO2 liées à la production d'acier.



LA RESSOURCE EN EAU

Le projet CarlHYng sera alimenté en eau déminéralisée directement depuis une centrale de production industrielle existante sur la plateforme de Saint-Avoid. Ainsi, aucun pompage depuis un forage additionnel sur site ne sera nécessaire. L'eau utilisée dans le process d'électrolyse est spécialement traitée pour réduire son contenu en ions et en silice, garantissant ainsi une durée de vie optimale des équipements et la fiabilité du procédé de production d'hydrogène. Utiliser une eau déminéralisée en entrée de purification réduit considérablement les rejets d'eau liés au process.

Pour éviter la dispersion de divers polluants contenus dans les eaux souterraines, d'origines diverses après plusieurs décennies d'exploitation d'installations industrielles, il est imposé aux industriels de la plateforme de maintenir par pompage le site en dépression hydraulique. La localisation du projet présente donc un avantage environnemental rare, d'ailleurs souligné dans l'avis de l'Autorité Environnementale : la consommation continue d'eau contribue au maintien du pompage des eaux souterraines, participant ainsi à la maîtrise du cône de pollution existant sur la zone de Saint-Avoid. Cette particularité de besoin d'utilisation d'eau, bénéfique pour la maîtrise de la pollution locale, rend le site particulièrement adapté à l'implantation d'un projet de production d'hydrogène par électrolyse.

La gestion des eaux sur site sera rigoureuse pour minimiser tout impact sur le milieu naturel. Les eaux usées liées à l'usage du personnel seront collectées via le réseau d'assainissement existant. Les eaux pluviales seront collectées puis dirigées vers un séparateur d'hydrocarbures avant d'être infiltrées dans deux bassins d'infiltration situés directement sur le site. Ces bassins sont dimensionnés pour respecter les exigences relatives à l'imperméabilisation des sols et assurer une infiltration limitant l'impact sur l'environnement.

Quant aux rejets issus des eaux de process, leur faible volume permettra une évacuation par camion vers un centre de traitement, représentant seulement quelques rotations par mois. Il est important de signaler que les eaux de rejets liées au process ne contiennent pas de polluants.

Cette gestion garantit que l'impact du projet sur l'environnement et le territoire est minimal tout en assurant un fonctionnement sûr et durable de l'installation.

LA CONCERTATION CONTINUE

Depuis le 6 mars 2024, la concertation continue, supervisée par Madame Valérie TROMMETER, se poursuit jusqu'à l'enquête publique.

Participez et laissez vos questions ou commentaires sur :

<https://www.concertation-carlhyng.eu/fr/>



LES MAÎTRES ET CO-MAÎTRES D'OUVRAGE DE CARLHYNG

